

UN SITE REMARQUABLE: À LILLE ET À NAPLOUSE



ATELIER MASTER 2 ENVAR
Aménagement et Urbanisme
2016 - 2017

BERRAIS Sofia
BOURRE Sandrine
VANWALLEGHEM Violette

Deux villes, deux géographies, deux temporalités : qu'est-ce qui fait l'essence de Lille et de Naplouse et comment le patrimoine est-il devenu un enjeu de développement urbain ?



Quelques caractéristiques de la construction des deux villes

- À proximité des capitales européennes
- À la croisée de grands itinéraires européens

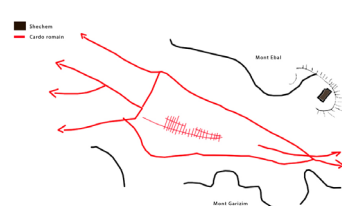
- Sur l'axe connectant les zones du territoire
- Au carrefour de routes commerciales reliant les anciennes civilisations

Quand la ville «sort de ses remparts»



- L'époque moderne : expansion de la ville
- Vauban étend les fortifications

- L'époque romaine : changement de lieu d'implantation
- Une trame urbaine héritée des romains

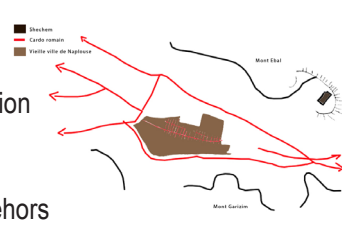


L'industrie liée au développement des villes



- La révolution industrielle : essor commercial
- Annexion des quartiers limitrophes

- L'époque ottomane : situation commerciale florissante
- Extension de la ville en dehors de la vieille ville

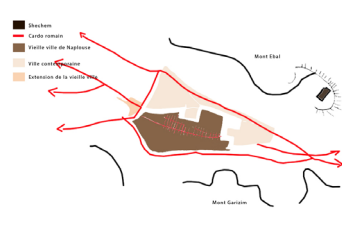


Aujourd'hui, deux villes aux enjeux différents

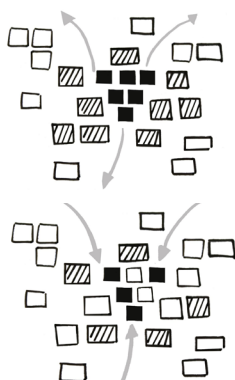


- L'enjeu de recentrer la ville

- L'enjeu d'étalement

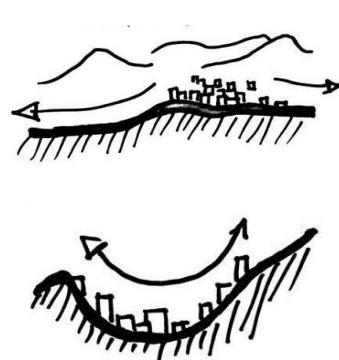


La forme urbaine, fruit de l'imbrication



- Un développement horizontal à Lille
- Étalement en topographie basse/ bas pays
- Une ville jeune où la politique patrimoniale est engagée

- Un développement vertical à Naplouse
- Conquête des flancs de montagne
- Une ville de « tous les temps »



Les enjeux de protection de deux «joyaux de culture»

LILLE

NAPLOUSE

Quel patrimoine?

- Reconstruction après la **Seconde Guerre Mondiale**

- Architecture issue de la culture **Européenne** : flamande, française, industrialisation

- **Réhabilitations** depuis les années 70', particulièrement sur le patrimoine **industriel**

- Patrimoine impacté par les tremblements de terre et les **intifadas**

- Culture et savoir faire du **Moyen-Orient**, traces architecturales depuis l'époque romaine

- Présence d'un patrimoine **archéologique**

- Plusieurs **réhabilitations** depuis 2000

Quelle protection?

- Début XXe : protection **Monument Historique**

- Dès 1970 : **secteur sauvegardé** → réglementation **encadrée**

- 2016 : Site Patrimonial Remarquable

- Succès des réhabilitations du patrimoine industriel en **lieux culturels**

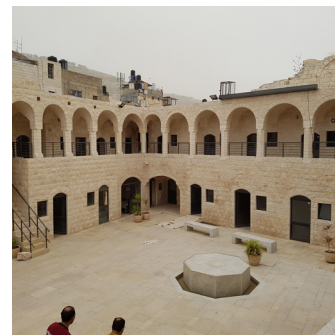
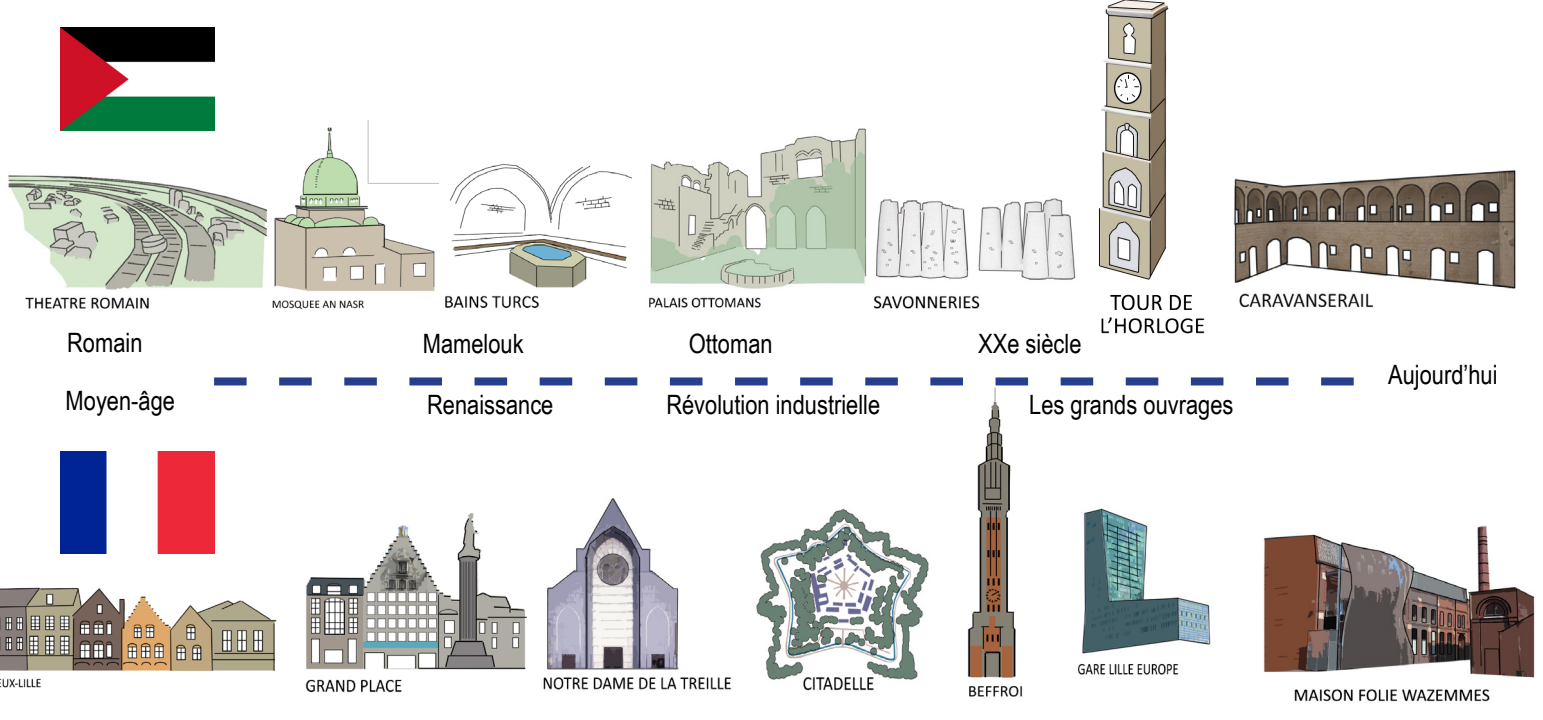
- Tourisme, gentrification, commerce de luxe

- Années 1990 : Début de la patrimonialisation pour la **reconnaissance de l'État Palestinien** → **élaboration** d'une réglementation

- Réhabilitation du patrimoine en **lieux culturels**

- Densité, dégradation, besoin de modernisation, «couches» de vestiges

Le patrimoine représentatif des périodes historiques



Le patrimoine comme réponse à l'occupation

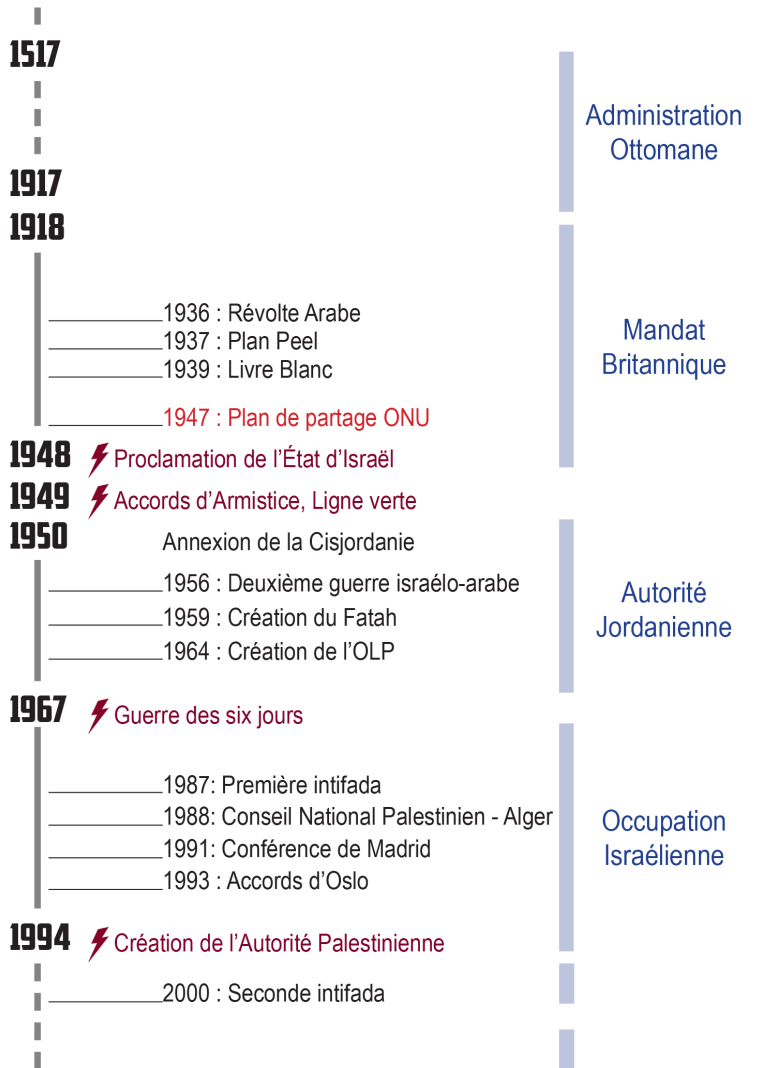


• Patrimonialisation = un outil de **développement économique et social** mais aussi ... une forme non violente de **résistance à l'occupation**.

• Volonté d'**affirmation identitaire** face à un territoire brisé par les guerres et la dépossession de leurs terres par l'occupant israélien.

• **Résilience territoriale** ... en définissant de nouvelles stratégies de développement face à l'occupation.

• Investissement de nombreux acteurs [Riwaq (1983), Welfare Association (1991), MOTA (1994), CCHP (2001)]



La reconnaissance UNESCO, une force pour la légitimité de la Palestine

Deux sites inscrits :



Béthléem

- Inscrit en 2012
- Le lieu de naissance de Jésus, l'église de la Nativité et sa route de pèlerinage"



Battir

- Inscrit en 2014
- «Terre des oliviers et des vignes, paysage culturel du sud de Jérusalem»

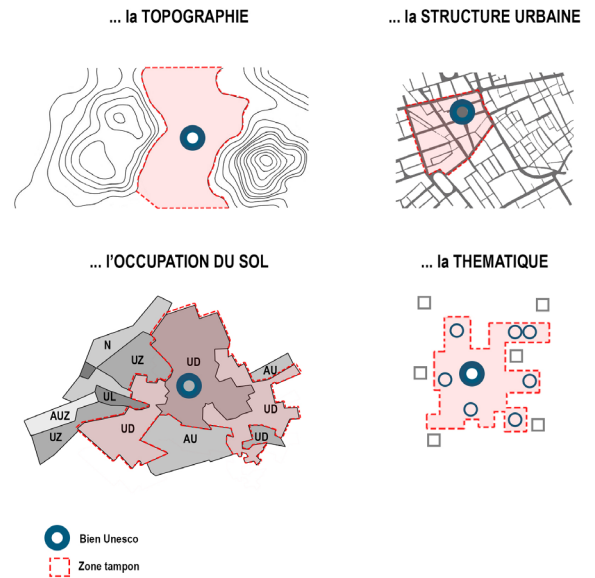
Le 23 novembre 2011, la Palestine devient officiellement le 195e État membre de l'Unesco. C'est l'opportunité pour cet État de proposer des biens sur la Liste du Patrimoine mondial et d'affirmer à l'échelle internationale l'existence et la richesse du patrimoine palestinien. On compte aujourd'hui 14 sites inscrits sur la liste indicative nationale.



Méthodologie pour la reconnaissance Unesco

Notre interprétation de la zone tampon

- Une zone qui apporte une réelle **plus-value** au bien qu'elle encadre en assurant sa **préservation**, sa **mise en valeur** et la **protection de sa V.U.E.**
- Un **outil de gestion** pour faire face à la transition du bien vers son environnement grâce à une protection supplémentaire.
- Se dessine "en dentelle" **en fonction des fragilités d'un site, de ses contraintes** géographiques, sociales, politiques etc.. **et de son futur développement.**
- Sa définition se raccroche également à **la thématique de l'inscription.**

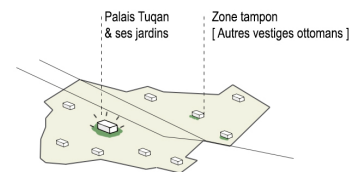


Propositions pour la zone tampon à Naplouse



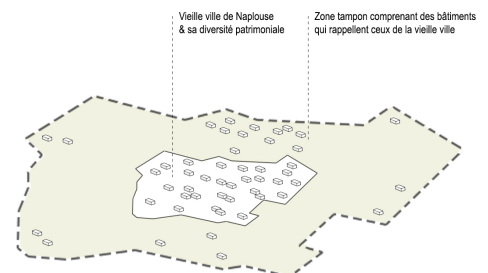
SCENARIO N°1 : Palais Tuqan

- Un contexte d'urgence
- Une zone tampon qui doit incorporer tous les biens en résonance (Palais Ottomans ou constructions Ottomanes)
- >> Zone tampon = vieille ville



SCENARIO N°2 : Vieille ville

- La zone tampon doit dialoguer avec les éléments d'architecture lisibles au sein de la vieille ville en englobant les maisons anciennes, en bon état de conservation et offrant un panel de décors architecturaux semblables (motif des trois fenêtres, voûtes, arches etc...)



SCENARIO N°3 : Vieille ville + Gerizim+ Schechem

- Une première épaisseur autour de chaque site.
- Tout ce qui relie les trois sites entre eux. (grands axes, cônes de vue, ...=)

